

particuliers			
Salle Polyvalente			
journee et reveillon	commune		
	hors commune		
1/2 journee	commune	172 €	
	hors commune	246 €	
cérémonie funéraire		107 €	
Espace Krafft			
journee et reveillon	commune	132 €	
	hors commune	208 €	
1/2 journee	commune	77 €	
	hors commune	140 €	
cérémonie funéraire		75 €	
Maison des Berches	réservé Marais-Chapelains		
journee et reveillon		184 €	
1/2 journee		91 €	
cérémonie funéraire		75 €	
forfait installation		59 €	
vaisselle		20 €	

** Le tarif "installation" (la veille d'un événement familial) pour la salle des Berches est applicable du lundi au vendredi (pour une durée 3h)

(1) *Les particuliers extérieurs commune ne pourront réserver la salle polyvalente plus d'un mois avant le déroulement de la manifestation.*

Les activités commerciales ne sont pas autorisées.

association			2026
Salle PMI	Sollicitations professionnelles	prevoir	5 € de l'heure

Salle de spectacles KRAFFT			
Réunion / assemblée générale / congrès / séminaire	* Associations marais-chapelaines		
	* Associations extérieures communes	314 €	
	* Autres (entreprises / banques...)	515 €	
Spectacles par les écoles / collèges / lycées	syndicat de co propriété syndicale		
	Sur temps scolaires ou gala de fin d'année		
	* écoles marais-chapelaines, collèges et lycées de la carte scolaire	technicien (2)(4)	
	* écoles, collèges et lycées extérieurs	technicien	238 €
Manifestation sans recette	* association marais-chapelaine :	technicien (2)	
	* association extérieure commune :	technicien	314 €
Manifestation payante avec recettes	* association marais-chapelaine	technicien (3)	295 €
	* association extérieure commune :	technicien	472 €
	Répétition :		
Sécurité (4)	Prestation SSIAP obligatoire en salle si présence de public		
residence	mise à dispo en échange d'une prestation culturelle		

(2) après étude de la fiche technique (matériel son et lumière) qui sera transmise par le loueur lors de la réservation

(3) 1 séance gratuite pour 3 séances et plus

(4) Ecoles marais-chapelaines : 2 prestations SSIAP offertes par école de la Commune par année scolaire

Caution salle : 500€ / caution sonorisation : 500€ / caution ménage : 50€

Etat des lieux avant et après

association			2026
Salle Polyvalente			
	commune	manifestation sans recettes	gratuit
	commune	Manifestations AVEC RECETTES	112
	hors commune		344
Espace Krafft			
		manifestation sans recettes	gratuit
		Manifestations AVEC RECETTES	100
Maison des Berches	réservé Marais-Chapelains		gratuit
Salle des sports n° 4 (non chauffée)			
	Commune	manifestation sans recettes	
	Commune	Manifestations AVEC RECETTES	70
	Hors commune		143

* 3 gratuités/an pour les associations adhérentes à l'OMVA

Les activités commerciales ne sont pas autorisées.

Envoyé en préfecture le 08/12/2025

Reçu en préfecture le 08/12/2025

Publié le 08/12/2025

ID : 044-214400301-20251203-D20251284-DE

